



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 janvier 2023



Réforme des retraites : respectons le droit de s'exprimer et de manifester des lycéens !

La FCPE entend les inquiétudes et les craintes des lycéens face à la réforme des retraites. Cette nouvelle réforme interroge très directement leur avenir et leur rapport au travail. Comment se construire sereinement lorsque l'on vit dans un tel climat anxigène ?

Notre fédération a toujours défendu leur droit de mobilisation sur les enjeux de société qui concernent l'avenir de la jeunesse. La FCPE condamnera toute action violente qui mettrait en danger les personnes ou provoquerait des dégradations et sera également particulièrement vigilante pour s'assurer que les forces de l'ordre assurent le bon déroulement des manifestations et initiatives des jeunes.

C'est pour cela que la FCPE appelle ses adhérents à proposer aux jeunes de participer à l'encadrement des manifestations pour qu'elles se déroulent sans encombre.

La FCPE demande au personnel de l'Education nationale que les textes réglementaires qui encadrent l'expression des lycéens, leur droit à se rassembler et échanger dans les établissements soient strictement respectés. La FCPE demande que les élèves qui utilisent leur droit d'expression ne subissent pas de sanctions disciplinaires et que ne s'enclenche pas le cycle sanctions disciplinaires abusives / réaction accrue des jeunes menant à une escalade de la violence. La FCPE protestera énergiquement contre les sanctions pour fait de grève ou de manifestation.

Les jeunes, futurs citoyens responsables, doivent garder confiance dans nos institutions et dans le caractère protecteur de la loi pour garantir la liberté d'expression.

Du dialogue dans les établissements comme dans la société nait toujours la solution !

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 105 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2023 FCPE

[Voir la version en ligne](#)